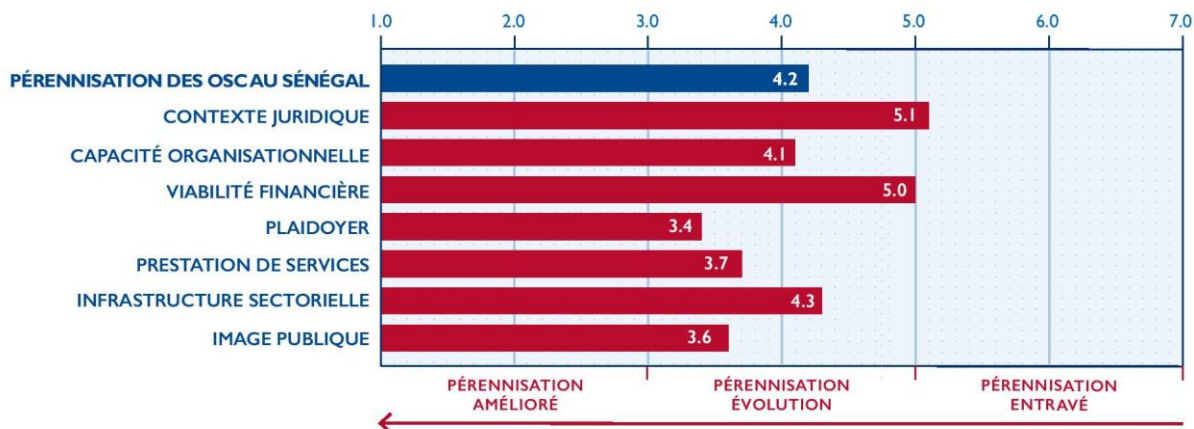


PÉRENNISATION DES OSC: 4.2



Début 2021, le Sénégal a été frappé par une deuxième vague de COVID-19. Le 6 janvier, le président a imposé un deuxième état d'urgence, comprenant un couvre-feu nocturne dans les régions de Dakar et de Thiès, où se trouvaient 90 % des cas. Le virus a toutefois continué à se propager rapidement. Le 23 février, le gouvernement a lancé une campagne de vaccination. Les taux de vaccination sont restés faibles en raison de la désinformation généralisée sur son innocuité. L'état d'urgence a été levé le 19 mars lorsque le nombre de nouveaux cas a commencé à diminuer. Une troisième vague d'infections a frappé le Sénégal en juillet, mais le gouvernement n'a pas déclaré un nouvel état d'urgence.

Le Fonds de réponse et de solidarité contre les effets du COVID-19, créé en 2020 pour renforcer le système de santé et apporter un soutien financier aux ménages sénégalais impactés par la pandémie, a continué de fonctionner, en 2021. Les représentants des OSC ont siégé au comité de surveillance. En avril, le comité a publié un rapport pour la période avril 2020-mars 2021 indiquant que le Programme de résilience économique et sociale avait mobilisé des ressources totalisant 773,2 milliards XOF (environ 1,4 milliard USD). Les OSC étaient exclues de ce financement.

Des émeutes spontanées de jeunes ont éclaté en mars après l'arrestation d'un membre de l'opposition, Ousmane Sonko, pour trouble à l'ordre public et participation à une manifestation non autorisée. Au moment de son arrestation, Sonko se rendait au tribunal pour répondre à des accusations de viol. Les émeutes ont plongé le pays dans trois jours de violence sans précédent. Les forces de sécurité sont accusées d'avoir fait un usage excessif de la force pour réprimer les manifestations, qui ont fait quatorze morts, de nombreux blessés et donné lieu à un grand nombre d'arrestations. Le gouvernement a invoqué cet incident pour interdire les manifestations en raison d'éventuels « troubles à l'ordre public » qui étaient « de nature à compromettre la sécurité nationale ». Des OSC de défense des droits humains, notamment Amnesty International, la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO) et la Ligue sénégalaise des droits humains (LSDH), ont demandé une enquête indépendante sur les circonstances des décès. Celle-ci a été lancée plus tard dans l'année. Sonko est resté sous contrôle judiciaire et s'est vu refuser l'autorisation de quitter le pays. Les charges retenues contre lui pour trouble à l'ordre public ont été abandonnées par la suite, mais une enquête sur des allégations d'agression sexuelle était toujours en cours à la fin de l'année.

Face à cette crise sociopolitique, le gouvernement a mis en place le Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion des jeunes, avec 450 milliards XOF (environ 813 millions USD) in sur trois ans. Ce mécanisme vise à répondre aux préoccupations de la jeunesse sénégalaise, notamment le chômage. Sur les 65 000 emplois promis, le programme en a créé plus de 46 000 en moins d'un an. Le Conseil national de la jeunesse du Sénégal (CNJS) a représenté les OSC au sein de l'organe directeur du programme.

Le 25 juin, l'Assemblée nationale a approuvé des amendements au Code pénal et au Code de procédure pénale pour renforcer la lutte contre le terrorisme. Les OSC ont critiqué ces lois, les jugeant trop vagues et susceptibles

de bafouer les droits fondamentaux. Les lois définissent les actes de terrorisme comme, entre autres, les activités causant des « troubles graves à l'ordre public » et les « délits liés aux technologies de l'information et de la communication ». Les transgressions de la loi sont passibles de la prison à vie. Des manifestations contre ces lois se sont tenues à Dakar à l'appel du Mouvement pour la défense de la démocratie (M2D), une coalition d'OSC et de groupes d'opposition. La police a fait usage de gaz lacrymogènes et plusieurs personnes ont été interpellées.

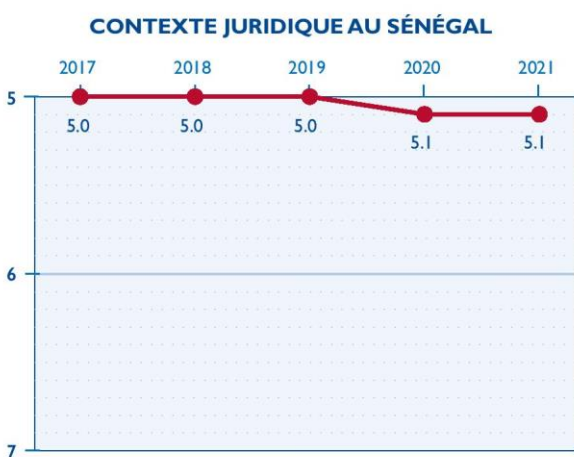
En 2021, le collectif islamique And Sam Djiko Yi (Ensemble pour la sauvegarde des valeurs), qui réunit plus de 125 associations musulmanes, a organisé des manifestations et des rassemblements pour protester contre les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées et demander au gouvernement d'alourdir les sanctions pénales pour les activités sexuelles entre personnes de même sexe. Un projet de loi criminalisant les relations sexuelles entre personnes de même sexe et imposant des sanctions pénales à ceux qui financent ou soutiennent publiquement ces activités a été présenté à la législature en décembre.

La pandémie de COVID-19 avait précipité l'économie sénégalaise, auparavant robuste, dans la récession en 2020, mais le taux de croissance a rebondi à 5,1 % en 2021, grâce aux investissements publics et à un secteur des hydrocarbures actif. L'inflation est restée stable à 2,1 %. Les pouvoirs publics sénégalais sont restés déterminés à rationaliser les dépenses publiques et à mobiliser des recettes intérieures afin de réduire le déficit budgétaire.

La pérennisation globale des OSC au Sénégal n'a pas changé en 2021. La capacité organisationnelle s'est légèrement renforcée, car de nombreuses organisations ont rétabli les relations avec les groupes d'intérêt qui avaient été perturbées par la pandémie ou repris la mise en œuvre de leurs plans stratégiques. La viabilité financière des OSC s'est légèrement améliorée, car de nouveaux financements sont devenus disponibles et les fonds qui avaient été réorientés vers la lutte contre le COVID-19 sont revenus vers les activités habituelles des OSC. Le plaidoyer a légèrement progressé en 2021, car les OSC ont été de plus en plus impliquées dans les processus décisionnels et ont souvent plaidé avec dynamisme en faveur de l'adoption de nouvelles législations. L'infrastructure sectorielle s'est modérément améliorée en 2021, car la collaboration entre les OSC s'est renforcée et les coalitions sectorielles et thématiques se sont consolidées. Toutes les autres dimensions de la pérennisation sont restées inchangées.

Le ministère de l'Intérieur n'a pas communiqué de données sur le nombre d'OSC au Sénégal depuis plusieurs années. D'après des estimations, le nombre d'OSC enregistrées comprend plus de 10 000 associations et 589 organisations non gouvernementales. Des organisations non enregistrées telles que des associations culturelles et villageoises sont actives au niveau local.

CONTEXTE JURIDIQUE: 5.1



Le contexte juridique des OSC n'a pas changé en 2021.

L'article 8 de la constitution de 2001 garantit les libertés fondamentales et l'article 12 garantit le droit de former librement des associations, des sociétés et d'autres groupes. Le décret no 96-103 définit les associations comme des organismes privés à but non lucratif ayant pour objet d'apporter leur appui au développement du Sénégal. Le Code des obligations civiles et commerciales précise les critères permettant aux associations d'obtenir un statut juridique et un objet social. Les associations doivent avoir la personnalité juridique pour fonctionner, recevoir des financements publics et extérieurs, et pour ouvrir des comptes bancaires. Après deux ans de fonctionnement, les associations peuvent demander le statut d'ONG, qui leur confère le droit de bénéficier

d'exonérations fiscales et douanières, en vertu du décret no 2015-145. Les ONG doivent soumettre des rapports annuels aux autorités administratives. Une commission interministérielle présidée par le ministre de l'Intérieur approuve les plans de dépenses annuels des OSC, les plans d'investissement et les sources de soutien financier, qui doivent être traçables. En 2021, la commission interministérielle s'est réunie cinq fois, mais la commission chargée de superviser les conventions que les organisations étrangères doivent signer avec le ministère de l'Intérieur est

demeurée inactive depuis 2018. Par conséquent, les organisations étrangères n'ont pas pu renouveler leurs accords de siège.

Le 4 juin 2021, l'Assemblée nationale a adopté une loi relative à l'économie sociale et solidaire qui prévoit une nouvelle typologie des OSC actives dans le domaine social et environnemental. La loi reconnaît les sociétés coopératives et mutualistes, les associations entreprenantes responsables et les entreprises sociales comme des acteurs et des parties prenantes de l'économie sociale et solidaire. La loi est importante, car elle intègre de nouveaux sous-secteurs des OSC dans le système économique national et reconnaît la contribution des OSC pour une économie nationale plus résiliente.

Le 25 juin, l'Assemblée nationale a approuvé des amendements au Code pénal et au Code de procédure pénale. Le Gouvernement affirme que les amendements visent à « renforcer la lutte contre le terrorisme, la piraterie et le crime organisé transnational », mais les OSC et les partis d'opposition estiment que cette formulation est trop vague et peut être utilisée pour faire taire les dissidents.

L'espace civique a continué à se rétrécir en 2021, avec des restrictions des droits à la liberté de réunion et d'expression, en particulier pour les organisations axées sur la gouvernance, la transparence et le dialogue politique. Le 1er janvier, le président d'Horizons sans frontières a été arrêté à l'aéroport de Dakar et inculpé pour « diffusion de fausses informations » après avoir accusé le gouvernement d'avoir détourné 215 millions USD de fonds de l'Union européenne (UE). Il a été libéré après plusieurs semaines de détention. Trois militants de la société civile, qui utilisaient les médias sociaux pour appeler la population à se mobiliser si l'immunité parlementaire de Sonko était levée, ont été arrêtés, jugés, puis libérés pour avoir troublé l'ordre public et commis des actes « susceptibles de compromettre la sécurité nationale ». Les OSC de défense des droits humains et les médias internationaux ont dénoncé l'utilisation par les forces de sécurité de gaz lacrymogènes et de balles réelles lors des manifestations de mars, qui ont fait plusieurs morts.

Les OSC ont continué d'être tenues de remplir leurs déclarations fiscales en 2021. Toutefois, avec l'approbation du ministère de l'Intérieur, les ONG sont exemptées des taxes sur la valeur ajoutée et des droits de douane en vertu du décret no 2015-145.

Les professionnels du droit à Dakar et dans les villes plus petites aident à répondre aux besoins juridiques des OSC. Les OSC de défense des droits humains ont souvent des experts juridiques parmi leur personnel, qui aident les OSC et leurs militants, souvent à titre gracieux. En 2021, Amnesty International, la Ligue sénégalaise des droits de l'homme (LSDH) et la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO) ont aidé des personnes ayant besoin d'un soutien juridique après la répression de la société civile par le gouvernement en mars.

CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE: 4.1

La capacité organisationnelle des OSC s'est légèrement renforcée en 2021, car de nombreuses organisations ont rétabli les relations avec les groupes d'intérêt qui avaient été perturbées par la pandémie et repris la mise en œuvre de leurs plans stratégiques.

En 2020, la pandémie a contraint de nombreuses organisations à renoncer aux activités planifiées et à se focaliser sur les actions d'urgence. En 2021, après l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie, les OSC ont pu reprendre leurs activités avec leurs bénéficiaires traditionnels. Par exemple, le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) a aidé des organisations de femmes à préparer des plans d'action post-pandémie visant à améliorer la vie des femmes et des filles. En 2021, l'Association des femmes d'Afrique de l'Ouest (AFAO), le Réseau des acteurs et collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire (RACTES) et Femmes dans l'emploi informel : Globalisation et organisation (WIEGO), ont reprogrammé et adapté des activités de renforcement des capacités sur le droit administratif et la négociation pour les



travailleurs, les autorités locales et les partenaires sociaux, qui avaient été annulées en 2020 en raison de la pandémie.

La plupart des OSC ont pu relancer la mise en œuvre de leurs plans stratégiques et opérationnels. Les ONG 3D, l'Institut panafricain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement (CICODEV-Afrique), et Alphadev ont mis à jour leurs plans stratégiques et leurs plans de travail annuels pour y inclure la collecte de fonds en Afrique et dans d'autres contextes internationaux. La Plateforme des ONG européennes (PFONGUE), en coopération avec la Plateforme des acteurs non étatiques du Sénégal (PFAnE) et le Conseil des ONG d'appui au développement (CONGAD) a mis à jour la feuille de route des engagements de l'UE pour 2021-2027, laquelle spécifie les actions hautement prioritaires pour l'UE et ses États membres.

Les OSC ont dû trouver de nouveaux moyens de mettre en œuvre leurs projets en raison des changements intervenus dans leur environnement de travail pendant la pandémie. De nombreuses organisations se sont adaptées en faisant travailler leur personnel à distance et en menant des activités en ligne. Pour effectuer cette transition, les OSC ont dû renforcer les compétences technologiques de leur personnel et améliorer leur accès aux technologies en ligne. Par exemple, après avoir amélioré ses capacités dans ce domaine, LEGS-Afrique a pu organiser une série de webinaires sur la gouvernance du pétrole et du gaz, avec le financement de la Fondation Heinrich Boll et en partenariat avec diverses OSC nationales et internationales, notamment Action pour la justice environnementale (AJE), Femmes, enfance, environnement (FEE) et Groupe de recherche et d'études environnementales (GREEN).

VIABILITÉ FINANCIÈRE: 5.0



La viabilité financière des OSC s'est légèrement améliorée en 2021, car de nouveaux financements sont devenus disponibles et les fonds qui avaient été réorientés vers la lutte contre le COVID-19 sont revenus vers les activités habituelles des OSC.

Les OSC sénégalaises dépendent principalement des financements étrangers. Les principaux partenaires sont l'UE, ses États membres, les États-Unis, le Canada, le Japon et la Corée. Le gouvernement canadien a continué à octroyer un financement dans le cadre de son projet Voix et leadership des femmes au Sénégal, d'une durée de six ans et doté d'un budget de 2,6 milliards XOF (environ 4,7 millions USD). Les institutions multilatérales, dont les Nations Unies, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont des

programmes de financement de la société civile de moindre envergure qui ciblent principalement des projets d'infrastructure.

Dans les nouvelles attributions de financement en 2021, le programme d'appui à la société civile (PASC) de l'UE, en partenariat avec le ministère des Finances, a accordé 3,45 millions EUR (environ 4,2 millions USD) à un consortium de dix réseaux et coalitions d'OSC pour un programme axé sur l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la migration et l'emploi des jeunes, l'inclusion des femmes et des jeunes, le renforcement des capacités, et la transparence et le suivi budgétaire. Le consortium était composé de la PFAnE, de l'AFAO, du Réseau citoyen pour la transparence budgétaire (RCTB) et du Consortium jeunesse Sénégal (CJS). La subvention a été attribuée sans appel à propositions en raison du fort ancrage social, de l'expérience et des compétences des membres du consortium. L'UE a également accordé près de 2 millions EUR (environ 2,4 millions USD) à des OSC de jeunes pour le projet Yaakaar (Espoir des jeunes), qui a créé un centre de leadership et un programme de volontariat, et 750 000 EUR (environ 900 000 USD) à cinq organisations de filles coordonnées par Solidarité active, qui ont lancé le projet Jaapal Ma Jaap (Ensemble, tout est possible) pour promouvoir l'autonomisation économique et sociale durable des femmes et des filles. Certaines OSC ont pu reprogrammer des financements inutilisés ou suspendus en 2020 en raison de la pandémie. Par exemple, WIEGO, qui avait annulé 90 % des activités et près de 60 % de son soutien financier aux OSC en 2020, a augmenté son budget de subventions de plus de 170 %.

Quelques organisations sont parvenues à diversifier leurs sources de financement, mais pour la plupart d'entre elles, cet objectif est difficile à atteindre. Les financements accordés par l'État et les autorités locales aux OSC, en particulier aux ONG, sont faibles. Le secteur privé n'apporte pratiquement aucun soutien financier aux OSC, car les entreprises privées ont tendance à travailler directement avec les communautés par l'intermédiaire de leurs fondations ou programmes de responsabilité sociale. Les OSC génèrent peu de revenus de la production et de la vente de biens.

PLAIDOYER: 3.4

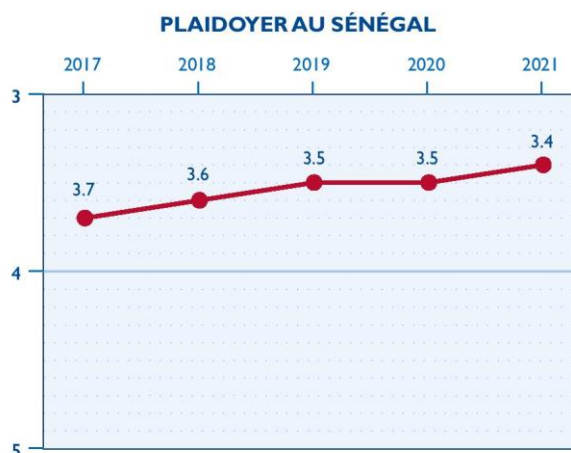
Le plaidoyer s'est légèrement amélioré en 2021, car les OSC ont été de plus en plus impliquées dans les processus décisionnels et ont souvent plaidé avec dynamisme en faveur de nouvelles législations.

Les OSC ont joui d'une crédibilité croissante auprès des décideurs et ont pu accroître leur implication dans la vie politique du pays en 2021. La plateforme Jammi Rewmi (Paix de la patrie), créée par une quarantaine d'OSC et d'acteurs de la société civile pour explorer les pistes de paix, a joué un rôle décisif dans la sortie de la crise politique et judiciaire du mois de mars. En partenariat avec des leaders islamiques et le Cadre unitaire de l'Islam, Jammi Rewmi a produit plusieurs notes et communiqués et organisé des rencontres avec des leaders politiques de premier plan, dont le Président Macky Sall. Jammi Rewmi a soumis une liste de onze recommandations pour mettre fin à la crise, dont la libération de toutes les personnes détenues pour perturbation de l'ordre public ou appel à l'insurrection pendant les troubles de mars ; l'ouverture d'une enquête nationale indépendante sur les blessés et les morts ; la désignation d'un responsable neutre et indépendant pour le comité sénégalais des droits de l'homme ; le respect du calendrier électoral ; et la création d'un mécanisme inclusif pour contribuer à formuler des politiques d'emploi des jeunes plus efficaces. Quelques-unes de ces recommandations ont été mises en œuvre et ont permis d'améliorer le climat social et de créer un espace politique plus ouvert.

Toujours en réponse aux violences de mars, des OSC de défense des droits humains telles qu'Amnesty International, la LSDH et la RADDHO ont lancé la campagne « Ensemble, demandons justice pour les victimes de la répression violente des manifestations au Sénégal ». La campagne a permis d'identifier les familles des quatorze personnes tuées, dont douze ont été abattues par les forces de défense et de sécurité, selon les OSC de défense des droits de l'homme. La campagne a exigé la création d'une commission chargée d'enquêter sur les circonstances de ces meurtres et de sanctionner les responsables. Mais en décembre 2021, aucune information sur la création de cette commission n'avait été publiée.

Les OSC ont joui d'une crédibilité croissante auprès des organismes émanant de l'État, comme le Forum des justiciables de l'Office de lutte contre la fraude et la corruption en 2021. La coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP) participe à l'Initiative pour la transparence des ressources extractives, qui traite des questions de gouvernance dans le secteur extractif. Lors d'une réunion du Conseil présidentiel en décembre 2021, les OSC ont discuté avec des représentants du gouvernement de la loi sur la participation locale à la gestion des ressources minières et gazières PCQVP, 3D et l'Observatoire de suivi des indicateurs de développement économique en Afrique (OSIDEA) ont remis des propositions écrites pour la gestion des ressources pétrolières et gazières au président, qui a répondu qu'il était à l'écoute de leurs suggestions. Toujours dans le secteur extractif, le plaidoyer des OSC entamé en 2019 a contribué à l'adoption en février 2021 du décret n° 2021-248 fixant les modalités d'alimentation et de fonctionnement du Fonds d'appui au développement du contenu local.

En 2021, le Conseil sénégalais des femmes (COSEF), Article 19, le CONGAD, la PFAnE, le CNJS, le RCTB et d'autres OSC ont continué à travailler avec le gouvernement dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. La participation des OSC aux organes de concertation a parfois été entravée par l'absence d'une loi sur l'accès à l'information, la réticence de ces organes à prendre en compte leurs suggestions, le mauvais



fonctionnement des cadres de concertation locaux et sectoriels, et le manque de capacités techniques des OSC elles-mêmes, notamment des petites organisations.

Grâce à son programme Jokkale, la PFONGUE a facilité la mise en place de groupes de travail d'OSC nationales et internationales pour analyser les priorités nationales en matière de redressement économique et social après COVID-19. Les groupes de travail ont produit des analyses avec des recommandations, qu'ils ont remises aux autorités locales, nationales et internationales. Dans le secteur de la santé, trente groupes, dont des OSC de femmes et de jeunes, des organisations de journalistes, des organisations confessionnelles, communautaires et du secteur privé, ont créé la Coalition des organisations de la société civile pour le repositionnement de la planification familiale au Sénégal (COSCP/PF). Cette coalition visait à promouvoir le respect du droit à la santé sexuelle et reproductive, notamment grâce à la planification familiale.

Les OSC de femmes, dont l'Association des juristes sénégalaises (AJS), Siggil Jigeen, le Comité de lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF) et le COSEF, ont collaboré avec des agences des Nations Unies, notamment ONU Femmes, pour promulguer la loi n° 2020-05 criminalisant le viol et la pédophilie en 2021 après avoir réussi à faire adopter la loi en 2020. Les OSC ont eu moins de succès dans leur travail sur les projets de loi controversés visant à criminaliser l'homosexualité et l'avortement médicalisé, bien qu'elles aient au moins réussi à soumettre ces sujets à un débat public.

Les OSC ont poursuivi leurs efforts pour la réforme du cadre juridique du secteur en 2021. La PFONGUE et d'autres OSC internationales ont élaboré un cadre de convention collective après avoir tenu des négociations avec l'ensemble du secteur des OSC. Le RACTES a fait campagne avec succès pour l'adoption de la loi relative à l'économie sociale et solidaire, qui a été adoptée par l'Assemblée nationale sénégalaise en juin 2021 et intègre de nouveaux sous-secteurs d'OSC dans le système économique national. Le projet de réforme du décret n° 2015-145, que le ministère de l'Intérieur a commencé à rédiger en 2019 à la demande des OSC, ainsi que l'accord-cadre proposé par les OSC qui ferait évoluer leur relation avec le gouvernement du mentorat au partenariat, n'ont pas progressé en 2021.

PRESTATION DE SERVICES: 3.7



La prestation de services des OSC n'a pas changé en 2021.

Les OSC offrent normalement des services dans un large éventail de domaines, notamment l'éducation, l'alphabétisation et l'emploi des jeunes. Bien que la pandémie ait contraint de nombreuses organisations à se détourner de leurs activités planifiées pour se consacrer aux services d'urgence en 2020, la plupart des OSC ont pu reprendre les activités figurant dans leurs plans d'action approuvés en 2021. Par exemple, la Fédération des associations des femmes du Sénégal (FAFS) a repris ses activités d'information et de sensibilisation à la prévention du paludisme, et a effectué 850 visites à domicile dans cinq communes ciblées en 2021. La Coalition des organisations en synergie pour la défense

de l'éducation publique (COSYDEP) a relancé ses programmes de soutien aux OSC travaillant dans le domaine de l'éducation, et, en consortium avec 3D dans le cadre du programme Karwal (Unité) de l'USAID, et a entrepris de répondre aux priorités éducatives locales à partir de ressources provenant principalement des sociétés minières.

Les OSC offrent des services adaptés aux besoins de leurs membres. Par exemple, en 2021, Amnesty International, la LSDH, la RADDHO et d'autres organisations ont fourni des services juridiques aux familles des victimes de la violence en mars. En ce qui concerne le secteur de la jeunesse, CNJS a mis en place un centre de leadership et une formation de volontaires sous l'égide du programme Yaakaar, et cinq organisations de jeunes femmes ont lancé des activités d'autonomisation économique et sociale des filles et des femmes dans le cadre du programme Jaapal ma Jap. En coopération avec la Fundación MUSOL, 3D a formé 100 agricultrices de quatre villages du département de Kanel aux techniques agricoles adaptées au changement climatique.

En général, les OSC fournissent des biens et des services sans distinction de race, de sexe, de groupe ethnique ou d'autres critères. Les associations de membres s'efforcent souvent de fournir des biens et services à d'autres personnes que leurs propres membres. Seulement quelques organisations tentent de couvrir leurs frais de fonctionnement en facturant leurs services.

Dans sa stratégie de développement Sénégal Horizon 2035, le gouvernement reconnaît la société civile comme un partenaire important dans le développement du pays.

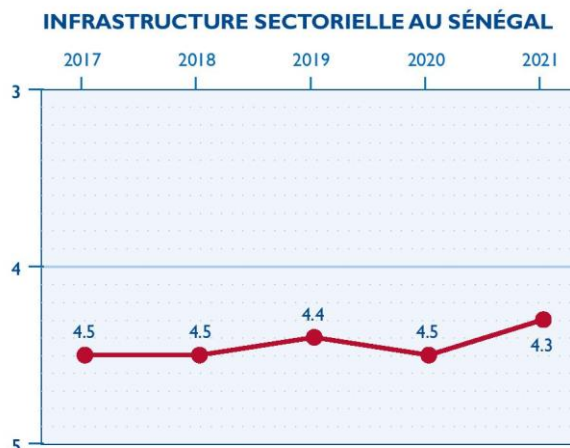
INFRASTRUCTURE SECTORIELLE: 4.3

L'infrastructure de soutien aux OSC s'est modérément améliorée en 2021, car la collaboration entre les OSC s'est renforcée et les coalitions sectorielles et thématiques se sont consolidées.

Parmi les organisations locales d'octroi de subventions, Palladium, avec le soutien de l'USAID, a continué à mettre en œuvre un mécanisme de financement qui a soutenu un réseau de plus de vingt OSC locales travaillant sur le plaidoyer en faveur de la santé, y compris des petites OSC et des organisations communautaires (OC).

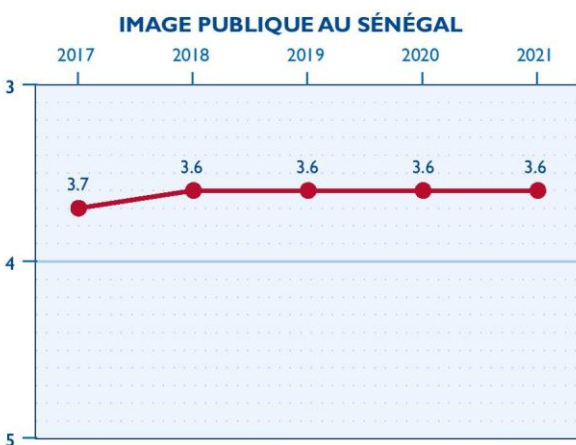
Avec le recul de la pandémie de COVID-19, les OSC ont accéléré leurs efforts de création de plateformes leur permettant de combiner leurs efforts, de mettre en commun leurs ressources et de coordonner leurs interventions pour un effet maximal. Cette tendance a accru l'impact des OSC par des activités à grande échelle et leur a permis de dialoguer plus facilement avec le gouvernement sur les politiques publiques. Par exemple, onze OSC nationales ont formé un consortium qui a obtenu une subvention pour un projet de quatre ans dans le cadre du programme PASC de l'UE. Cette réussite témoigne de l'émergence de réseaux d'OSC plus structurés, compétents, indépendants et crédibles, capables de travailler en partenariat formel dans un objectif de transfert de compétences et de capitalisation de bonnes pratiques. La PFONGUE a accompagné les OSC internationales dans la préparation et la mise en œuvre d'une convention collective régissant leur secteur d'activité au Sénégal. Ce « pacte social », qui a abouti à des négociations ouvertes avec de nombreuses parties prenantes institutionnelles et individuelles, incorpore les normes nationales et internationales en matière de négociation collective. Dans le domaine de la santé, trente OSC ont créé le COSCP/PF pour promouvoir le respect du droit à la santé sexuelle et reproductive, notamment au moyen de la planification familiale. Des plateformes de jeunes axées sur l'entrepreneuriat, l'employabilité et la citoyenneté ont été créées à la suite des événements de mars 2021, dont parmi elles le CJS, une plateforme collaborative formée par une trentaine d'organisations de jeunesse. Le Cadre de partenariat des faitières des ONG (CAPFONGUE) a été lancé pendant la pandémie, rassemblant la CONAD, la PFONGUE, les ONG internationales basées au Sénégal (ONGIS) et d'autres groupes pour discuter des questions de développement. En 2021, le CAPFONGUE a organisé une vaste consultation sur la mise à jour de la feuille de route des engagements de l'UE pour 2021-2027.

Les OSC ont eu accès à diverses possibilités de formation en 2021. CICODEV Afrique a renforcé la capacité des organisations de base des régions de Kafrine, Kaolack, Fatick, Thiès et Sédhiou à travailler avec le gouvernement sur le développement de mécanismes endogènes de financement de la santé. Le Réseau d'associations pour le bien-être communautaire (RABEC) a continué à offrir des services de formation sur une plateforme numérique, en partenariat avec le Fonds de développement municipal de Dakar et l'École des entrepreneurs du Québec. Les formations ont porté sur des sujets tels que le leadership, l'inclusion financière et la comptabilité. Le projet « Autonomiser les capacités des acteurs locaux non étatiques et des communautés vulnérables pour l'action et la résilience climatiques », lancé en mars 2021 par l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) en collaboration avec la fondation Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), a permis de former et de renforcer les capacités de 100 OSC.



Les partenariats des OSC avec les pouvoirs publics et les médias ont continué de se développer en 2021. Par exemple, dix réseaux et coalitions d'OSC ont établi un partenariat sur la gouvernance sectorielle avec les ministères chargés du budget et des finances, de l'agriculture, des mines, du pétrole et du gaz, de la jeunesse et d'autres domaines dans le cadre du programme PASC de l'UE. Plusieurs organisations produisent des émissions de télévision ou de radio en collaboration avec des organes de presse. Par exemple, Focus On sur 3D explore la transparence budgétaire, et In Class sur COSYDEP traite de l'éducation et de la formation.

IMAGE PUBLIQUE: 3.6



La viabilité financière des OSC n'a pas changé en 2021.

Les activités des OSC sont largement couvertes par les médias publics et privés.

Le public apprécie généralement et fait confiance aux OSC grâce aux efforts qu'elles déploient pour identifier les besoins des communautés, répondre à leurs préoccupations et améliorer ses conditions de vie. Les communautés reconnaissent également que les OSC travaillent pour défendre les droits de l'homme, faire progresser l'intérêt public et générer des idées innovantes.

Le gouvernement a également une opinion généralement favorable des OSC, notamment de ses nombreuses organisations de jeunes et de femmes du Sénégal, qu'il

considère comme faisant une contribution positive au développement du pays. Les institutions publiques saluent également, pour la plupart, le rôle des OSC qui les aident à devenir plus transparentes, responsables et inclusives dans leurs processus décisionnels. Cependant, lors des événements de mars 2021, le gouvernement a considéré que les OSC plus contestataires, telles que Y'en a Marre, Noo Lank et FRAPP-France dégage, prenaient parti dans l'affaire Sonko et étaient trop partisans. En revanche, le gouvernement a considéré les OSC et les acteurs de la société civile appartenant à la plateforme Jammi Rewmi comme des acteurs constructifs, dans la mesure où ils ont contribué à la médiation de sortie de crise.

Le projet de charte des OSC rédigé par les OSC nationales en 2018 reste encore au stade de concept et n'a donc pas encore contribué à promouvoir la crédibilité et la pérennisation du secteur de manière concrète. Les OSC produisent des rapports narratifs et financiers pour leurs partenaires financiers, mais rarement pour le grand public.

Clause de non-responsabilité: les opinions exprimées dans ce document sont celles des intervenants et des autres chercheurs du projet et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'USAID ou de FHI 360.